

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité du Canton d'Arundel ce 5^{ième} jour d'avril 2022 à 17h30.

Présents et formant quorum sous la présidence de la mairesse Pascale Blais, la conseillère Tamara Rathwell et les conseillers suivants : Stéphane Carrière, Danny Paré, Richard E. Dubeau, Simon Laforest et Dale Rathwell.

La secrétaire-trésorière adjointe, Carole Brandt est présente.

Ordre du jour

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

2. Période de questions

3. Adoption de l'ordre du jour

4. Gestion financière et administrative

4.1 Embauche de Madame Johanne Laperrière au poste de directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité du Canton d'Arundel

5. Levée de la séance

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

La séance est ouverte à 17h30. La mairesse de la Municipalité du Canton d'Arundel et présidente de l'assemblée, Madame Pascale Blais, constate la régularité de la séance étant donné que tous les membres du conseil sont présents et qu'ils renoncent à l'avis de convocation.

2. Période de questions

2022-0062

3. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Dale Rathwell

ET RÉSOLU que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-0063

4. Gestion financière et administrative

4.1 Embauche de Madame Johanne Laperrière au poste de directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité du Canton d'Arundel

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à un appel de candidatures afin de combler le poste de directrice générale et greffière-trésorière;

CONSIDÉRANT QUE parmi les curriculum vitae déposés au bureau municipal, trois (3) candidats remplissaient les exigences établies;

CONSIDÉRANT QUE Madame Johanne Laperrière compte de nombreuses années d'expérience sur des postes de direction et comme directrice générale et greffière-trésorière dans le secteur municipal;

CONSIDÉRANT QUE Madame Johanne Laperrière a excellé lors des entrevues menées par le comité de sélection et s'est démarquée des autres candidats notamment par sa grande polyvalence;

CONSIDÉRANT les recommandations soumises par les membres de ce comité de retenir les services de Mme Laperrière et de procéder à son embauche pour occuper ce poste;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, suite également à sa rencontre avec Mme Laperrière, se déclare en accord avec cette recommandation.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Tamara Rathwell

ET RÉSOLU d'embaucher Madame Johanne Laperrière à titre de directrice générale et greffière-trésorière pour la Municipalité du Canton d'Arundel, avec tous les droits et pouvoirs reliés au poste selon les lois en vigueur et d'accepter la version finale du contrat de travail présentée et signée le 5 avril 2022 par Mme Laperrière ce même jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-0064

5. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Stéphane Carrière

ET RÉSOLU que la séance soit levée à 17h46 heures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Pascale Blais, LL.B., B.A.
Mairesse

Carole Brandt
Secrétaire-trésorière adjointe